



Doc. 15694

26 janvier 2023

Agressions répétées contre la police, les pompiers et le personnel médical: appel à agir de toute urgence pour rétablir l'ordre public

Proposition de résolution

déposée par M. Bob De BRABANDERE et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Selon une information du 28 décembre 2022, la ville de Strasbourg a publié une carte qui indiquait aux habitants les zones où ils pouvaient garer leur voiture en toute sécurité le soir du Nouvel An. La publication de cette liste de lieux sûrs s'explique par le fait que, chaque année en France, des centaines de voitures sont brûlées. Malgré la covid en France en 2021, 874 voitures auraient été incendiées au cours d'une seule nuit.

Cette «tradition» des voitures brûlées le soir du Nouvel An a commencé dans les années 1970, et a connu une forte augmentation dans les années 1990. *«Les jeunes des banlieues françaises ont dans un premier temps commencé à brûler des voitures pour attirer l'attention de la société, des médias et des responsables politiques»*, rapporte Time Magazine. *«Par la suite, cette pratique est devenue une tactique d'embuscade pour attirer les forces de l'ordre et les pompiers sur les lieux, où ils sont alors attaqués par des bandes. Désormais, ce comportement est devenu un moyen de protester quotidiennement contre l'aliénation, la discrimination et l'indifférence de la société française plus aisée»*.

Au fil des décennies, cette pratique s'est répandue dans toute la France, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Autriche, en Suède, etc. La moindre occasion, comme un match de football, toute sorte de célébration ou un sentiment d'injustice, est devenue un prétexte aux émeutes de masse, aux incendies criminels, au vandalisme, au harcèlement sexuel généralisé et au pillage. Ces actes visent non seulement les forces de sécurité, mais aussi, depuis quelques années, les pompiers et le personnel médical, ce qui entraîne de nombreux blessés et même des décès parmi tous ceux qui sont considérés comme les représentants de l'État ou de l'ordre public en général.

Il importe par conséquent que l'Assemblée parlementaire examine dès que possible les moyens de rétablir l'ordre public, d'identifier les groupes de récidivistes, de faire en sorte que les médias rendent correctement compte de ces événements et de protéger les forces de sécurité, les pompiers, le personnel médical, les (jeunes) femmes et la population en général contre ces formes de violence extrême et répétée.

Signé (voir au verso)



Signé:

BRABANDERE Bob, De, Belgique, CE/AD
AIKEN Nickie, Royaume-Uni, CE/AD
BAKUNETS Pavlo, Ukraine, CE/AD
CHOPE Christopher, Royaume-Uni, CE/AD
DZINTARS Normunds, Lettonie, CE/AD
FRANÇOIS Thibaut, France, CE/AD
GEVORGYAN Armen, Arménie, CE/AD
GIDEON Jo, Royaume-Uni, CE/AD
GRAF Martin, Autriche, CE/AD
HART Sally-Ann, Royaume-Uni, CE/AD
ILLÉS Boglárka, Hongrie, CE/AD
KEEN Richard, Royaume-Uni, CE/AD
LIDDELL-GRAINGER Ian, Royaume-Uni, CE/AD
MEREZHKO Oleksandr, Ukraine, CE/AD
MORTIMER Jill, Royaume-Uni, CE/AD
NATALUKHA Dmytro, Ukraine, CE/AD
STEGRUD Jessica, Suède, CE/AD
TIMGREN Beatrice, Suède, CE/AD
WEYEL Harald, Allemagne, CE/AD
WIECHEL Markus, Suède, CE/AD
ZSIGMOND Barna Pál, Hongrie, CE/AD